



Réunion de concertation

Projet de restructuration et de modernisation du dépôt de bus de Lescure

Jeudi 4 mai 2017, à 18 heures 30

Salle Saint-Augustin





Réunion de concertation

présidé par Jean-Louis David, maire adjoint du quartier
Saint-Augustin/Tauzin/Alphonse Dupeux
Conseiller départemental de la Gironde

et par Christophe Duprat, maire de Saint-Aubin de Médoc
Vice-président de Bordeaux Métropole
en charge des transports et du stationnement



Projet de restructuration du dépôt de bus « Lescure»

Concertation préalable

Réunion publique du 4 mai 2017

MAI 2017



Sommaire

1. La procédure de concertation
2. Les dépôts bus de la métropole
3. Le plan de situation du dépôt Lescure
4. Le dépôt de Lescure: un ouvrage centenaire et patrimonial
5. Les travaux réalisés en 2016 par Bordeaux Métropole
6. La situation aujourd'hui
7. Le périmètre du projet de restructuration
8. Les objectifs du projet de restructuration
9. Les étapes prévisionnelles du projet après la concertation
10. Quelques travaux préparatoires avant le projet de restructuration



1 – La procédure de concertation

Cette concertation est une concertation préalable volontaire.

Décision d'ouverture à la concertation par délibération en date du 14 avril 2017 du Conseil de Bordeaux Métropole.

Ouverture effective à la concertation le mardi 2 mai 2017.

Réunion publique le jeudi 4 mai 2017.

La concertation durera 2 mois à minima, soit jusqu'au 2 juillet 2017 minimum.



AVIS DE CONCERTATION

Restructuration du dépôt de bus de Lescure

Le public est informé que, par délibération en date du 14 avril 2017, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'ouvrir une concertation sur le projet de restructuration du dépôt de bus de Lescure, sur la commune de Bordeaux.

Un dossier de présentation du projet et un registre de concertation seront déposés :
- à la Mairie du quartier Saint-Augustin – Tazun – Alphonse Dupeux,
- à la Cité municipale de Bordeaux pour la Mairie de Bordeaux et le Pôle territorial de Bordeaux,
- à la Direction du réseau de transports urbains (Direction générale mobilités) de Bordeaux Métropole.

Ce dossier sera tenu à la disposition du public qui pourra formuler ses observations ou suggestions éventuelles sur les registres prévus à cet effet, à compter du 02 mai 2017, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant la durée de la concertation, ainsi que sur le site internet www.participation.bordeaux-metropole.fr.

Une première réunion publique d'information aura lieu le 4 mai 2017 de 18h30 à 20h30 dans la salle 1 de la mairie de Quartier Saint-Augustin, 18 Place de l'Eglise Saint-Augustin, 33 000 Bordeaux.

La fin de la concertation sera annoncée par voie de presse.

Alain Juppé
Président de Bordeaux Métropole
Maire de Bordeaux



1 – La procédure de concertation

Un dossier de présentation du projet et un registre de concertation sont respectivement déposés :

- à la Mairie de quartier Saint-Augustin - Tuzin - Alphonse Dupeux,
- à la Cité municipale de Bordeaux pour la Mairie de Bordeaux et le Pôle territorial de Bordeaux,
- à la Direction du réseau de transports urbains (Pôle Mobilité) de Bordeaux Métropole,

pendant une durée de deux mois minimum où ils pourront être consultés par le public, aux jours et heures d'ouverture de leurs bureaux, en vue de recevoir les observations ou suggestions de la population.

sur le site web : <https://participation.bordeaux-metropole.fr>

Les résultats de la concertation permettront d'alimenter le programme du projet en cours d'élaboration, lequel ne sera définitivement rédigé qu'après la délibération relative au bilan de la concertation.

2 - Les dépôts bus de la Métropole

2 grands dépôts de bus (plus de 400 bus et 30 mobibus):

- centre d'exploitation du Lac (CEL)
- **dépôt «Lescure».**

Les 2 dépôts de bus de la Métropole sont aujourd'hui au maximum de leur capacité:

- >>> impossibilité d'accueillir des bus supplémentaires ce qui limite le développement du réseau
- >>> difficulté de lancer des travaux de modernisation de grande ampleur sur les dépôts pleins.



2 - Les dépôts bus de la Métropole

Le dépôt de bus de Lescure (dépôt «Lescure»)

Ce dépôt concerne environ 200 bus sur trois sites (dépôt Lescure, parcelle Pompidou, allée des Pins).

Le dépôt «Lescure» est **historique** (ouvrage plus que centenaire) et a toujours été au cœur du réseau de transports urbains.

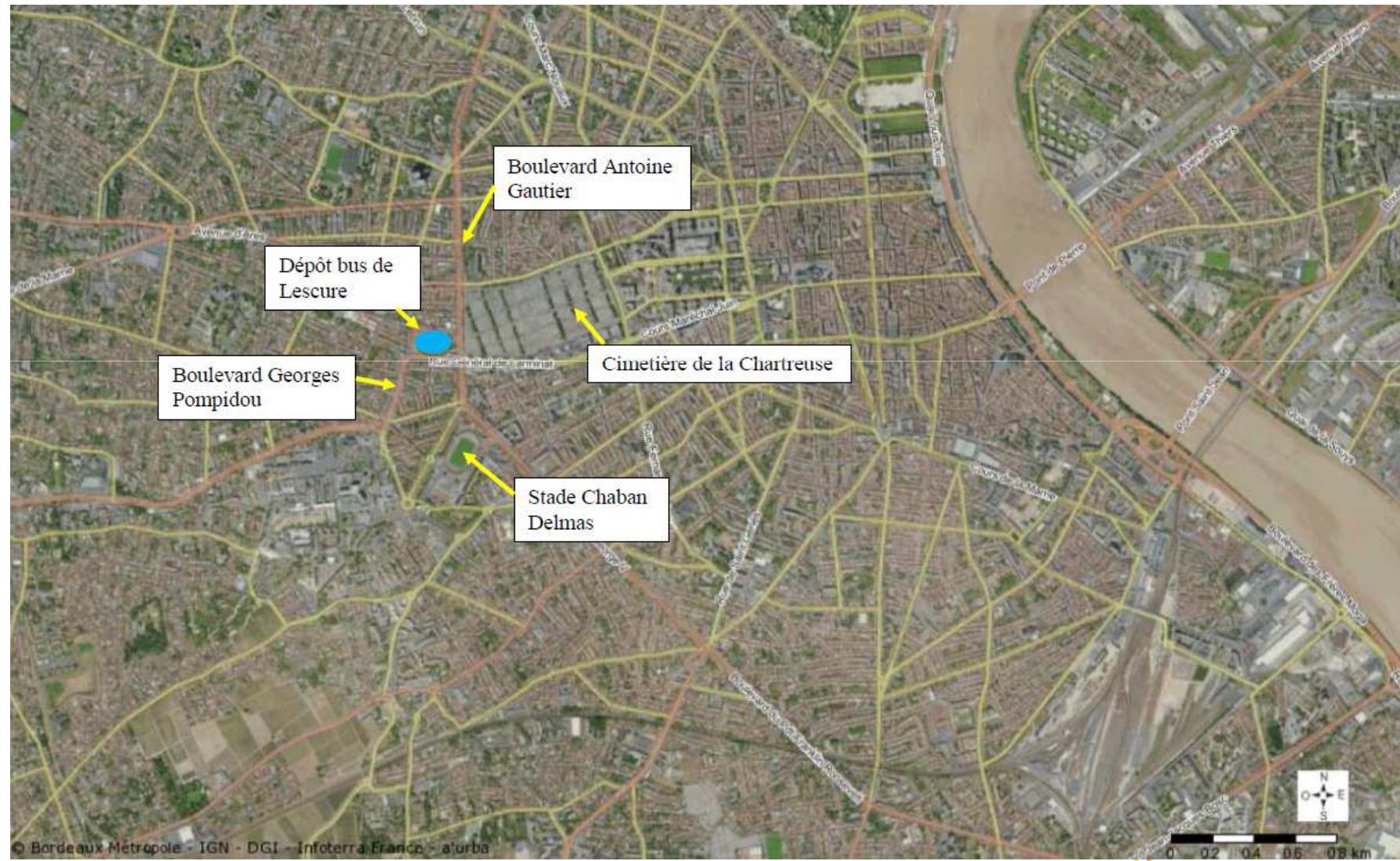
Il s'agit d'un site **majeur/stratégique** pour maîtriser les dépenses de fonctionnement du service (car situé de manière centrale et à proximité de nombreuses lignes de TC et d'un futur TCSP).

Un **diagnostic approfondi** de la structure de la grande halle de remisage a conclu à une importante **corrosion de la charpente métallique**. Malgré des travaux de confortement provisoires de la charpente réalisés entre mars et août 2015, le phénomène de corrosion **continue de progresser**.

Le dépôt n'est guère **adapté aux bus/aux pratiques** d'aujourd'hui et doit donc faire l'objet d'une restructuration complète.

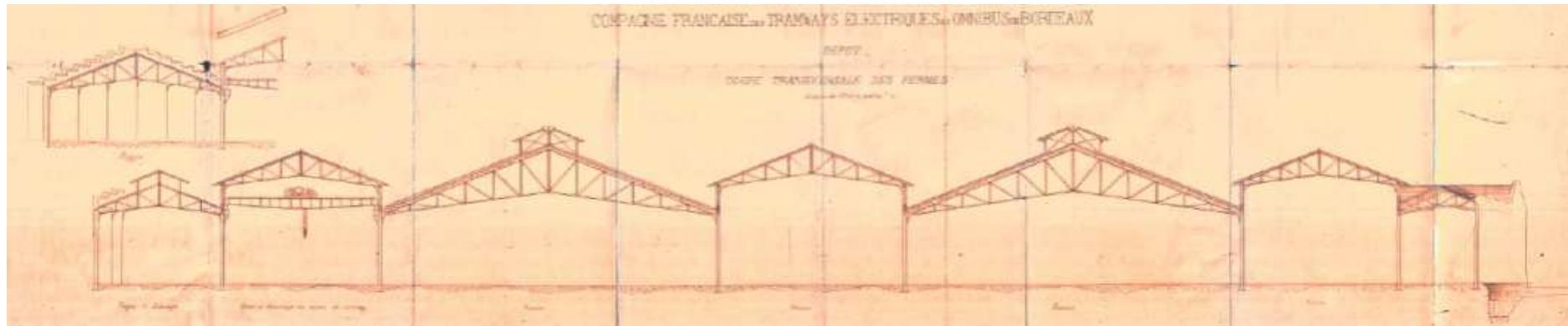
>>> Lancement d'un projet majeur pour le service des transports et sur le plan urbain vu sa localisation le long des boulevards, avec la nécessité de conserver le dépôt sur le site historiquement occupé.

3 - Plan de situation du dépôt Lescure





4 - Le dépôt de Lescure: un ouvrage centenaire et patrimonial



5 – Les travaux réalisés en 2016 par Bordeaux Métropole

L'évacuation de la halle pour travaux

74 bus de la halle sont déplacés depuis début février 2017 sur un « dépôt provisoire » créé sur le secteur de Bastide Niel pour 5 ans de manière à pouvoir :

- à court terme: évacuer la halle, mettre en sécurité les personnels et les biens, garantir le service
- à moyen terme: profiter du dépôt provisoire pour réaliser les travaux de restructuration du dépôt Porte de Bordeaux (2020 – 2023)

*5 M€ d'investissement (pour créer le « dépôt provisoire » Bastide Niel)
3,5 M€/an de surcouts de fonctionnement.*

*>> retour rapide sur le dépôt Porte de Bordeaux souhaitable afin de limiter les coûts et rétablir un fonctionnement « normal » du service.
>>contraintes de planning très fortes (pour lancer le projet et le terminer)*

6 – La situation aujourd’hui

Le dépôt continue à accueillir 110 bus.

Afin de pouvoir fermer la halle, les actions suivantes ont été réalisées :

- Tous les services nécessaires au fonctionnement du dépôt et anciennement sous la halle ont été reconstitués à l’extérieur de manière provisoire (avant d’être réintégrés sous la grande halle après la réhabilitation) :
 - Station service gasoil provisoire
 - Station de lavage provisoire
 - Stationnement de bus sur les trois parkings extérieurs
- Déplacement de l’atelier, situé sous la halle, de maintenance courante des bus sur le site de l’allée des pins (provisoire) en lieu et place de l’atelier mécanique délocalisé sur un autre site (définitif)
- Mise en impasse de la rue du Commandant Marchand et réduction de la circulation et du stationnement voitures au sein du site (déclassement en cours). Le site sera à terme clos au public (définitif).



7 – Le périmètre du projet de restructuration



NB : les autres sites ne sont pas concernés par le projet. Le parking Pompidou perdure. Le site de l'Allée des Pins pourra être désaffecté à l'issue des travaux de Lescure et cédé.

7 – Le périmètre du projet de restructuration

Le propriétaire du dépôt Lescure est Bordeaux Métropole.

Grâce à cet équipement, Bordeaux Métropole **exerce des compétences d'autorité organisatrice en matière de transport urbain.**

Bordeaux Métropole, en tant que **maître d'ouvrage**, fera appel à un **maître d'oeuvre** constitué notamment d'un **architecte** (appel à candidatures lancé en juin 2017).

Suite aux études, Bordeaux Métropole organisera **un appel d'offres travaux** pour contractualiser avec un groupement d'entreprises de construction.



→ La restructuration et la modernisation du dépôt de bus

- la reconstruction d'un atelier de maintenance des bus, de vestiaires, d'une restauration pour le personnel...,
- le repositionnement sur le site des activités administratives du délégataire de transport,
- la rénovation de l'ensemble des espaces de stationnement pour les bus,
- l'optimisation des capacités de stationnement pour les bus,
- la maîtrise des nuisances pour les riverains

Par ailleurs, il est souhaité que le futur dépôt soit précurseur en matière énergétique.

8 - Les objectifs du projet



→ L'intégration du dépôt de bus au sein du quartier en garantissant une qualité architecturale, urbanistique, et paysagère du futur équipement ainsi qu'une amélioration du cadre de vie des riverains du site :

- Réhabilitation de la grande halle en respectant sa valeur historique et patrimoniale ;
- participation à la création d'une véritable Porte de Bordeaux
- Création d'une façade urbaine sur les boulevards A. Gauthier et G. Pompidou contribuant à la transformation du boulevard G. Pompidou
- Introduction, de manière accessoire, de fonctions complémentaires en lien avec les compétences de la Métropole notamment en matière de mobilités.

8 - Les objectifs du projet



8 - Les objectifs du projet: une nécessaire modernisation et évolution du dépôt

L'ensemble du projet sera soumis à un certain nombre de normes notamment en termes:

- Vent, neige, grêle...
- Ambiance acoustique
- Sécurité incendie
- Normes d'urbanisme (PLU):par exemple hauteur de bâtiment, paysage...

Le site futur devra répondre aux enjeux de sécurité (accessibilité limitée et contrôlée)

Le projet devra également anticiper un certain nombre d'évolutions technologiques comme la production d'énergie, la probable mutation du parc de bus vers des bus électriques (pour tout ou partie)...

Le projet devra permettre une **certaine évolutivité** afin que le dépôt puisse s'adapter aux besoins du siècle à venir

9 - LES ETAPES PREVISIONNELLES DU PROJET APRES LA CONCERTATION

Sous réserve de la poursuite du projet après la concertation, les grandes étapes du calendrier prévisionnel du projet seront les suivantes :

Concours de maîtrise d'œuvre :

→ appel à candidatures et sélection des candidats ----- été 2017
→ offres techniques et choix du titulaire ----- 2nd semestre 2017 / 1er semestre 2018

Choix du projet et du groupement de maîtrise d'œuvre ----- mi 2018

Etudes avant-projet ----- second semestre 2018

Etudes projet et phase consultation des entreprises de travaux ----- 2019

Travaux ----- de début 2020 à fin 2023
Avec retour de l'ensemble des bus sur le dépôt ----- fin 2021

Livraison du site entièrement rénové ----- fin 2023

Le site reste en exploitation pendant toute la durée des études et des travaux.



10 – QUELQUES TRAVAUX PRÉPARATOIRES AVANT LE PROJET DE RESTRUCTURATION

- Démolition de l'ancien atelier de carrosserie ()



- Procédure enquête publique de déclassement en cours pour la rue Cité des Pêcheurs et une partie de la rue Commandant Marchand. Ces rues ne seront plus publiques (sorties du domaine public routier).

- Mise en place d'un atelier mobile pour les petites réparations d'entretien des bus afin d'éviter des allers/retours entre Lescure et Allée des Pins.



Merci de votre attention

N'oubliez pas de verser votre contribution
sur les registres ou sur le site internet de
la participation.

<https://participation.bordeaux-metropole.fr>

